



Service Intendance

☎ 04 72 46 92 00

## INSCRIPTION AU SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

### Modalités

L'inscription peut se faire par voie postale ou dépôt direct au lycée jusqu'au lundi 6 juillet 2026 et reprendra le 25 août 2026 selon les mêmes modalités.

Avec la fiche d'inscription ci-dessous, dûment remplie, **joindre** :

- **Un chèque** à l'ordre du « Lycée La Pléiade » d'un montant de **39.50 € minimum** correspondant à 10 repas, qui sera débité début septembre. (Si vous le souhaitez, vous pouvez approvisionner la carte d'un montant supérieur à 39.50€ (un multiple de 3.95€)).
- **Un Relevé d'Identité Bancaire** (il ne peut être utilisé que pour des versements en votre faveur (remboursements éventuels, paiement des bourses etc...))

Les familles ne possédant pas de chéquier, ont la possibilité de régler en espèces, **en se rendant au service intendance du lycée La Pléiade ou lors de la journée d'inscription prévue au Lycée (1<sup>er</sup> ou 2 juillet selon l'établissement).**

**Attention ! Pas d'inscription au self sans carte PASS'RÉGION validée au préalable par le service Vie Scolaire<sup>(1)</sup>**

**NB :** Les élèves ayant formulé plusieurs vœux d'affectation ne sont pas concernés par ces modalités tant que l'établissement d'accueil n'est pas connu. Elles seront mises en œuvre à la rentrée scolaire.



### FICHE D'INSCRIPTION AU SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

NOM : ..... PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_|

SECTION :  2<sup>nde</sup>  1<sup>ère</sup>  Terminale  BTS

NOM, PRÉNOM, ADRESSE DU RESPONSABLE FINANCIER DE L'ELEVE :

.....  
.....  
.....

☎ : |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| ☎ : |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_| |\_\_\_\_\_|

💻 ..... @ .....

Fait à ....., le : .....

Signature

(1) La carte Pass'Région est indispensable pour l'accès au lycée et au service de restauration. Pour que les repas puissent être crédités dès la rentrée scolaire, la demande est à faire auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes sur le site internet : [auvergnerhonesalpes.zecarte.fr](http://auvergnerhonesalpes.zecarte.fr) et doit être validée par le service Vie Scolaire dès confirmation de l'inscription au lycée.